

## COLLOQUE EUROPEEN & INTERNATIONAL

Sous le patronage de Madame Maud de Boer-Buquicchio,  
Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe

Les 22 et 23 novembre 2010 au Palais de l'Europe à Strasbourg

### Des violences conjugales aux violences intrafamiliales : Une affaire à trois : « victimes », « auteurs », « enfants témoins »



L'association Regain, dès sa création en 1933, est entrée dans la préoccupation exclusive des femmes seules ou avec enfants en situation d'urgence, en rupture sociale et victimes de violences conjugales. Depuis plusieurs années, face à l'évolution du phénomène des violences conjugales et intrafamiliales, la nécessité de nous inscrire **dans une prise en charge globale et plurielle** nous paraît incontournable. Aussi, il nous semble indispensable de **traiter la violence et ses conséquences** sur l'ensemble des personnes concernées, **les victimes, les auteurs de violences et les enfants dits témoins ou exposés**. Chaque individu est inscrit de manière différente dans cette problématique. Il ne s'agit pas de réduire la situation à la dualité (victime-agresseur), mais de prendre en compte la dynamique d'une situation triadique, dans laquelle l'enfant, ce spectateur ignoré est impliqué de manière spécifique dans cette violence intrafamiliale.

Cela suppose des pratiques et des prises en charges globales et plurielles.

Nous devons **comprendre** les mécanismes psychologiques et sociologiques qui se mettent en place dans les comportements violents et, surtout, saisir les impacts de la violence sur les victimes, les enfants témoins et les auteurs pour mieux agir, tant au niveau de la **prise en charge que de la prévention de la récidive**.

**Notre objectif est de confronter les avantages et les limites d'une telle approche** dans notre pratique

quotidienne avec la nécessité de créer de réelles actions « interservices » et des **mises en réseaux**, permettant une continuité et une pertinence dans la prise en charge. Grâce à une meilleure compréhension du phénomène global, nous pourrions alors soutenir de manière plus efficace chaque acteur confronté à ce phénomène de violence. De nouvelles pistes de travail qui relient les types de prise en charge concernant les victimes, les auteurs et les enfants témoins peuvent se concevoir, de même que se poursuit le débat sur les **questions de l'égalité des genres**, cette quête encore nécessaire tant au niveau de l'évolution et de l'application de la loi que de celle des traditions.

C'est à partir de ces objectifs que s'inscrit l'organisation du **colloque les 22 et 23 novembre 2010**. En effet, un colloque portant sur ces problématiques nous paraît aujourd'hui indispensable dans une **dimension européenne et internationale**. La thématique abordée sera celle préconisée notamment par la commission parlementaire française sur « **le couplage des difficultés rencontrées par les trois acteurs de la violence intrafamiliale : la victime, l'auteur de violences et l'enfant témoin** »

**Notre finalité est de nous inscrire dans un réseau européen afin de poursuivre le travail entrepris avant et pendant ce colloque.**

**Comité scientifique : Marc Germain, Anna Gramss, Elisa Guiraud-Terrier, Claire Metz, Laure Razon, Suzanne Stanisière, Joa Vogel, René Vogel.**

8h00 → 9h00

Accueil des participants, formalités d'inscription, café : Palais de l'Europe, Conseil de l'Europe, Strasbourg.

## 1<sup>ÈRE</sup> JOURNÉE / 22 NOVEMBRE 2010

Allocution introductive :

- **Madame Maud de Boer-Buquicchio**, Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe.
- **Monsieur Roland Ries**, Sénateur Maire de Strasbourg.

Présidente de séance : **Madame Françoise Hurstel**, Psychanalyste, Professeur émérite des Universités.

Modérateur : **Monsieur Laurent Hincker**, avocat à Strasbourg et à Paris.

9h30 → 11h00

« Mise en débat des concepts et de la problématique ».

Ouverture de la séance : **Madame Annie Guileberteau**, Directrice Générale du CNIDFF (Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles).

- Intervention de **Madame Anne Marie Borrás**, Présidente de l'association Regain.
- L'Europe, sa politique en matière de lutte contre les violences faites aux femmes → **Monsieur Giovanni Palmieri**, Directeur Général des Droits de l'Homme et des Affaires Juridiques du Conseil de l'Europe.
- Comment la France s'est engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes en la déclarant « Grande Cause Nationale 2010 » → **Madame Nadine Morano**, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité.
- La Communauté Urbaine de Strasbourg et sa politique en matière de lutte contre les violences familiales → **Madame Mine Günbay**, Déléguée aux Droits des Femmes et à l'Egalité des Genres de la ville de Strasbourg.

11h15 → 12h45

« Problématique de la violence intrafamiliale par l'approche globale ».

- Approche psychanalytique du phénomène de la violence intrafamiliale → **Mesdames Claire Metz et Laure Razon**, Psychologues, Psychanalystes, Maîtres de conférences, UdS (Université de Strasbourg).
- Poser la problématique de la violence conjugale et familiale → **Madame Gaëlle Lacaze** : Anthropologue, Maître de conférences, UdS (Université de Strasbourg).

Déjeuner sur place

14h00 → 16h00

Mises en pratique du travail transversal dans le cadre des violences intrafamiliales.

Introduction par le président de séance : En quoi le Conseil Général est-il partie prenante dans cette problématique ? → **Monsieur le Président du Conseil Général du Bas-Rhin ou son représentant**.

- Intervention de l'association VIFA et de la Fondation Malley Prairie de Lausanne (Suisse).
- Intervention des associations CVFE et Praxis de Liège (Belgique).
- Intervention de l'association Regain de Strasbourg en France à partir des services : « Regain Collectif », « P'tits Yeux, P'tites Oreilles » et « Maux Pour Le Dire ». Présentation intermédiaire de la recherche action par **Madame Anna Gramss**, psychologue, **Monsieur Richard Hellbrunn**, psychologue, psychanalyste, **Madame Karima Merah**, psychosociologue et **Madame Joa Vogel**, psychologue.
- « Les mésaventures de PYGOCS en famille » **Madame Suzanne Stanisière**, Vice Présidente de l'association Social Sans Frontières et **Monsieur Daniel Lemoine**, Psychologue, administrateur de S.S.F.

Débat

Pause

16h30 → 18h30

Présentation par les associations de leurs actions, réflexions et expérimentations sur la problématique de l'approche globale en matière de lutte contre les violences intrafamiliales.

Président de séance : **Monsieur Roland Coutanceau**, psychiatre et psychanalyste.

Intervention de **Madame Karen Sadlier**, Professeur en Psychologie Clinique, Institut de Victimologie de Paris.

En atelier avec des représentants d'associations des pays suivants : Allemagne, USA, Espagne, France, Hongrie, Ile de la Réunion, Italie, Maroc, Pologne, Roumanie, Russie, Turquie, Slovaquie, Montenegro.

Réception dînatoire

Croisière nocturne en batorama sur l'Il

## 2<sup>ÈME</sup> JOURNÉE / 23 NOVEMBRE 2010

### 9h00 → 12h00 / Départ du Palais de l'Europe

Petit déjeuner et matinée de rencontre avec des associations, des services, des organismes œuvrant dans la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales à Strasbourg et dans sa région.

- CIDFF, Gendarmerie, Police, Conseil Général, Ville de Strasbourg, SPM, Planning Familial, SOS Femmes Solidarité, Home protestant et Flora Tristan, Thémis, Regain, le Nid, DRDFE, ASTU, Rescif, Amnesty international, CMS Neuhof, CMS Neudorf, SOS habitants (Neuhof, Cronembourg), un JAF, ...

### 13h00 → Déjeuner au Conseil de l'Europe

### 14h00 → 17h00

Enjeux pour la création d'un réseau européen des associations œuvrant dans le cadre de la lutte contre les violences intrafamiliales.

Président : *Dr Marc Berthel, Professeur de Gériatrie, Président de SSF (Social Sans Frontière).*

Modérateur :

- Mise en commun des ateliers, expériences et rencontres.
- Les ONG au sein du Conseil de l'Europe : Quelle place dans les enjeux de la politique de lutte contre les violences intrafamiliales → **Monsieur Jean Marie Heydt**,

*Président de la conférence des OING du Conseil de l'Europe.*

- De la juridiction française et européenne en matière de violence intrafamiliale → **Maître Laurent Hincker**, Avocat à Strasbourg et à Paris et **Monsieur Patrick Poirret**, Procureur de la République à Strasbourg.
- **Mise en place d'un réseau européen** opérationnel sur les pratiques d'approche globale en matière de lutte contre les violences intrafamiliales. Modérateur : un/e représentant/e du Conseil de l'Europe, Secrétaire de la Commission sur l'Égalité des Chances pour les Femmes et les Hommes, au Conseil de l'Europe.

### 17h00

Allocution de fin du colloque. **Monsieur José Mendes Bota**, Président de la Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (sous réserve).

### 18h00

Apéritif dînatoire et 1<sup>ère</sup> séance de travail pour la mise en réseau européen

- Rédaction du cahier des charges, objectifs de travail et planning des réunions de travail et de rencontres avec le soutien du Conseil de l'Europe → **Cabinet YTES**.

## 3<sup>ÈME</sup> JOURNÉE

En option : Visite du Conseil de l'Europe

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Organisme \_\_\_\_\_

Adresse professionnelle \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Télécopie \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

- Participera aux journées du 22 et 23 novembre 2010 - Colloque européen et international de l'association REGAIN.
- Participera à une seule journée du 22 ou du 23 novembre 2010 - Colloque européen et international de l'association REGAIN (Rayez la mention inutile).

Date limite d'envoi de l'inscription au colloque le 1<sup>er</sup> novembre 2010.

## Frais d'inscription : Pass 2 jours par personne

- 150 € organismes
- 100 € participant professionnel (individuel)
- 50 € étudiant

Ces frais couvrent la participation à la conférence et incluent également : Les actes du colloque, le petit-déjeuner d'accueil, le déjeuner d'ouverture du 22 novembre et du 23 novembre ainsi que les pauses café et les pass de transports CUS (Communauté Urbaine de Strasbourg).

**Merci de bien vouloir adresser votre chèque à l'ordre de l'association Regain à l'adresse suivante :**  
13, rue Rhinau 67100 Strasbourg - France.

**Virement bancaire : CCM Strasbourg Europe, N° de compte : 000 20 603 101 32**

**Informations : Madame Weissang Béatrice Tél : 03 88 75 01 96 • Fax : 03 88 75 07 30 • e-mail : [ass.regain@orange.fr](mailto:ass.regain@orange.fr)**

NB : Veuillez vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte d'identité), afin de pouvoir retirer vos badges d'accès au colloque dans l'enceinte du Conseil de l'Europe.

Dans la limite des disponibilités, il est possible de prévoir un hébergement au CIARUS à Strasbourg pour les nuits du 21, 22, 23 novembre 2010. A noter que les frais d'inscription n'incluent pas les coûts d'hébergement.

- Je suis intéressé(e) par un hébergement au CIARUS**  
Réservation : Colloque REGAIN, [Amelie@ciarus.com](mailto:Amelie@ciarus.com). **Date limite de réservation 15 octobre 2010.**  
Pour toute autre réservation, veuillez vous adresser à l'office de tourisme de Strasbourg : [www.otstrasbourg.com](http://www.otstrasbourg.com)

**Colloque : Des violences conjugales aux violences intrafamiliales - " Une affaire à trois : « victimes », « auteurs », « enfants témoins » " du 22 au 23 novembre 2010 au Palais de l'Europe**  
Organisation en partenariat avec la Direction des Affaires Juridiques et des Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe.

Contact communication : Lise Benoit-Capel 06 33 66 26 34  
Accueil informations : 03 88 45 24 70 // 03 88 75 01 96 • fax : 03 88 32 98 91  
Messagerie : [regain.communication@orange.fr](mailto:regain.communication@orange.fr) // [ass.regain@orange.fr](mailto:ass.regain@orange.fr)  
Adresse : 13, rue de Rhinau • 67100 Strasbourg • [www.regain-association.org](http://www.regain-association.org)